



# Le nouveau Petit rapporteur.



**Le Conseil Municipal du 26 octobre 2020 a délibéré et pris les décisions suivantes :**

**1.Approbation du dernier compte-rendu : à l'unanimité.**

**2.Contract d'approvisionnement bois :**

Le Conseil accepte la passation d'un nouveau contrat avec la menuiserie SCHMITT Arsène de Weckolsheim pour la fourniture de chutes de bois destinées au chauffage des bâtiments communaux.

**3.Recensement de la population 2021 :**

Il aura lieu du 16 Janvier au 15 Février 2021. Les agents recenseurs seront Mme HILDWEIN Marie-Reine et Mme ARNOULD Cindy. Une dotation forfaitaire de l'Etat sera versée à la commune en compensation des coûts liés à l'enquête de recensement.

**4.Rapport d'activités de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach 2019 :**

Le conseil prend acte de ce rapport. Il est tenu à la disposition du public et peut être consulté en mairie.

**5.Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2019 :**

Le conseil prend acte de ce rapport. Il est tenu à la disposition du public et peut être consulté en mairie.

Le conseil dénonce la hausse abusive de la redevance « ordures ménagères » applicable à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2020, déplore la recrudescence des dépôts sauvages et demande le maintien de la déchèterie de Heiteren.

**6.Mise à disposition d'un local de la Maison des Associations :**

Le cours de religion du mardi matin, dispensé en 3 groupes, aura lieu dans la salle de réunion du Conseil de Fabrique.

## 7.Participation aux frais de fonctionnement Salle Polyvalente :

En raison de la crise du COVID-19, les associations du village ont dû cesser temporairement leurs activités, voire annuler des événements.

Le Conseil décide de ne pas demander la participation aux frais de fonctionnement de la Salle Polyvalente pour 2020 et de maintenir le versement des subventions prévues au budget 2020.

## 8.Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.EP)

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin a émis un avis favorable quant à notre demande de modification relative au versement des primes en cas de maladie.

## 9.DIVERS :

- ☞ En raison de la crise sanitaire, **annulation de la cérémonie du 11 novembre et de la fête des aînés !**
- ☞ En raison de la fusion des 2 départements alsaciens, certaines routes porteraient le même nom. La direction des routes doit procéder à quelques modifications. Sur le ban d'Obersaasheim, la D22 sera rebaptisée D522.
- ☞ Les acquisitions, ventes ou échanges de terrains situés sur le domaine chassable de la commune sont susceptibles de modifier l'état de répartition du produit de la chasse 2020. Aussi les propriétaires fonciers sont invités à signaler toutes les modifications de cette nature au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux, **jusqu'au 30 Novembre 2020 inclus.**  
Il est également à noter que tout changement de propriétaire est à signaler afin de procéder à la modification de rôle de cotisation de l'Association Foncière.

### Dates à retenir :

- ☞ 27 et 28 novembre : Collecte de la Banque alimentaire. Les dons peuvent être déposés en mairie aux heures d'ouverture.  
Produits recherchés : conserves (légumes, fruits), alimentation enfant, épicerie fine (café, sucre, huile), produits d'hygiène.

